

Analyse Sondage : Organisation des Temps Scolaires

I. Historique :

En janvier 2013, la réforme relative au temps scolaire dans les écoles maternelle et élémentaire est votée, au niveau national.

Elle prévoit notamment le retour à la semaine de 4 jours et demi qui avait été supprimée en 2008. L'objectif est d'étaler les apprentissages fondamentaux sur 5 matinées au lieu de 4.

Avec cette nouvelle organisation des temps scolaires, la collectivité a mis en place des temps d'activité périscolaire (TAP) Sportives, culturelles et artistiques.

Ils doivent contribuer au développement de la curiosité intellectuelle de l'enfant.

De septembre 2013 à août 2018, l'organisation scolaire était de 4.5 jours pour tous les élèves de l'école maternelle et élémentaire de Pont-Péan.

Courant 2017, l'Etat a voté un décret permettant l'assouplissement de la réforme des rythmes scolaires, à savoir une possibilité de retour à 4 jours.

A Pont-Péan, de nombreux débats et concertations ont eu lieu afin d'échanger sur le meilleur rythme d'apprentissage des enfants. A la lumière des différentes rencontres, il a été proposé la mise en place d'une différenciation des rythmes scolaires, à savoir :

- Ecole Maternelle : retour à 4 jours (classe le lundi, mardi, jeudi et vendredi), accueil de loisirs payant le mercredi), suppression des TAP le midi.
- Ecole Elémentaire : maintien du rythme de 4,5 jours (rythme que les enfants connaissent actuellement).

En septembre 2018, après accord du Directeur Académique, la commune a donc mis en place cette différenciation des rythmes scolaires, pour une durée expérimentale de 3 ans.

Cette organisation différenciée devait faire l'objet d'un nouveau débat pour la rentrée de septembre 2021. Or, le contexte sanitaire ne permettant pas d'organiser de réunions publiques, la collectivité a demandé un report pour la rentrée 2022.

Ainsi, depuis novembre 2020 différents acteurs de la communauté éducative : parents, enseignants, agents de la collectivité, élus échangent sur les arguments de chacun et sur le meilleur choix possible qui respecte le rythme de l'enfant. Plusieurs rencontres ont eu lieu et ont abouti sur une diffusion d'un argumentaire à destination des familles.

Une concertation publique a eu lieu le Lundi 15 Novembre, où 45 personnes (agents, élus, enseignants et parents) se sont réunies pour échanger sur les arguments des enseignants et de la collectivité.

Un sondage diffusé aux parents permettra de connaître la position des familles sur la question de l'organisation des temps scolaires pour les enfants.

II. Analyse du sondage

Le sondage sur l'Organisation des Temps Scolaires a été créé via un Google Forms. La forme se voulait simple et rapide à répondre pour les parents. Les différentes questions étaient les suivantes :

- Dans quel cycle est scolarisé votre enfant ? (Maternelle/Cycle2/Cycle3)
- Nom/Prénom de l'enfant (pour identifier les doublons)
- Etes-vous satisfait(e) de l'organisation mise en place actuellement ? (Oui/Non/Pas d'avis)
- Quel rythme scolaire souhaitez-vous à compter de la rentrée de septembre 2022 ? (Retour à un rythme de 4 jours pour tous les enfants/Même organisation scolaire (depuis 2018) /pas d'avis)
- Commentaires

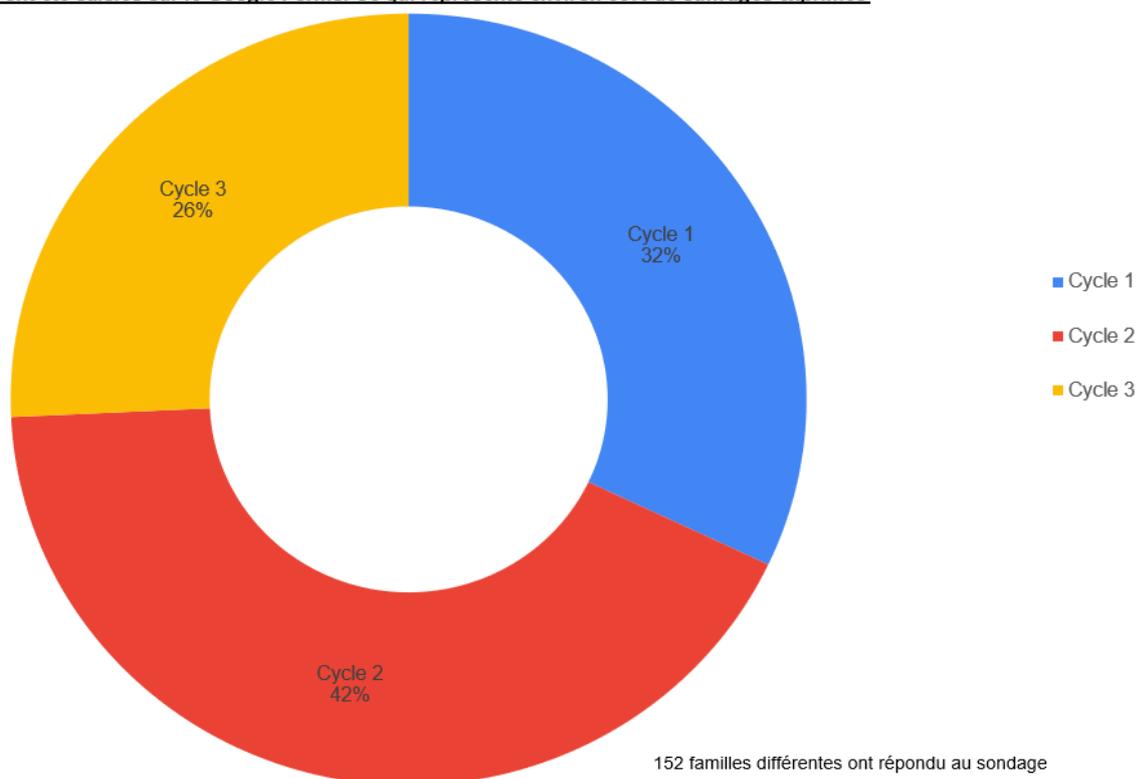
Ce sondage a été mis en ligne du lundi 22 Novembre en fin de journée au Mercredi 1 Décembre vers 9h.

- **206** réponses ont été enregistrées, ce qui représente **55%** des enfants du groupe scolaire Lucie Aubrac de Pont-Péan.
- **152** familles différentes ont répondu à ce sondage, ce qui représente **57%** des familles inscrites sur le groupe scolaire Lucie Aubrac Pont-Péan (152 familles sur 266 familles).

1. Répartition des votes

Répartition des votants (en %)

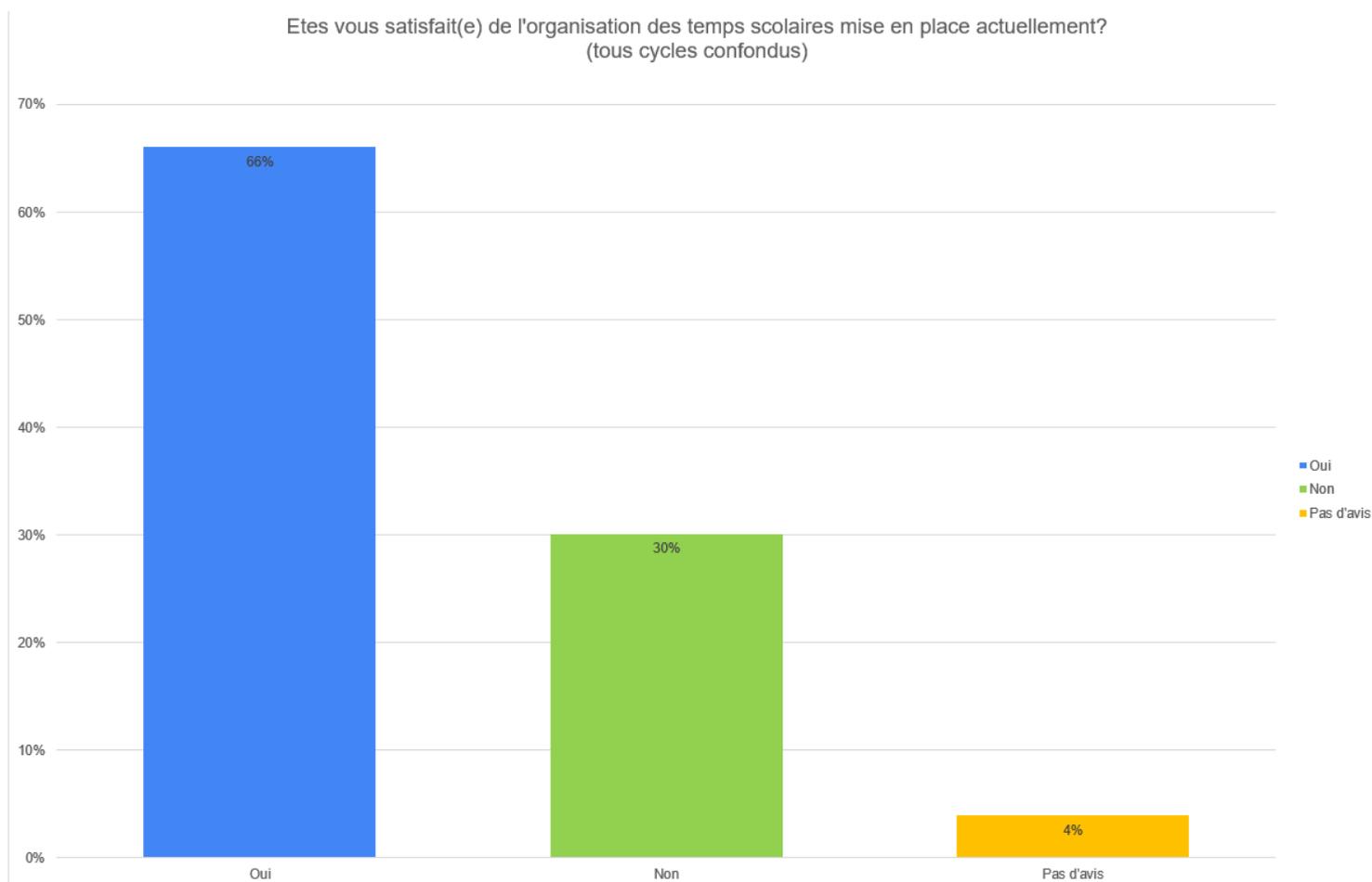
Nota:206 réponses ont été saisies sur le Google Forms. Ce qui représente environ 55% de suffrages exprimés



Les réponses exprimées se répartissent de la manière suivante :

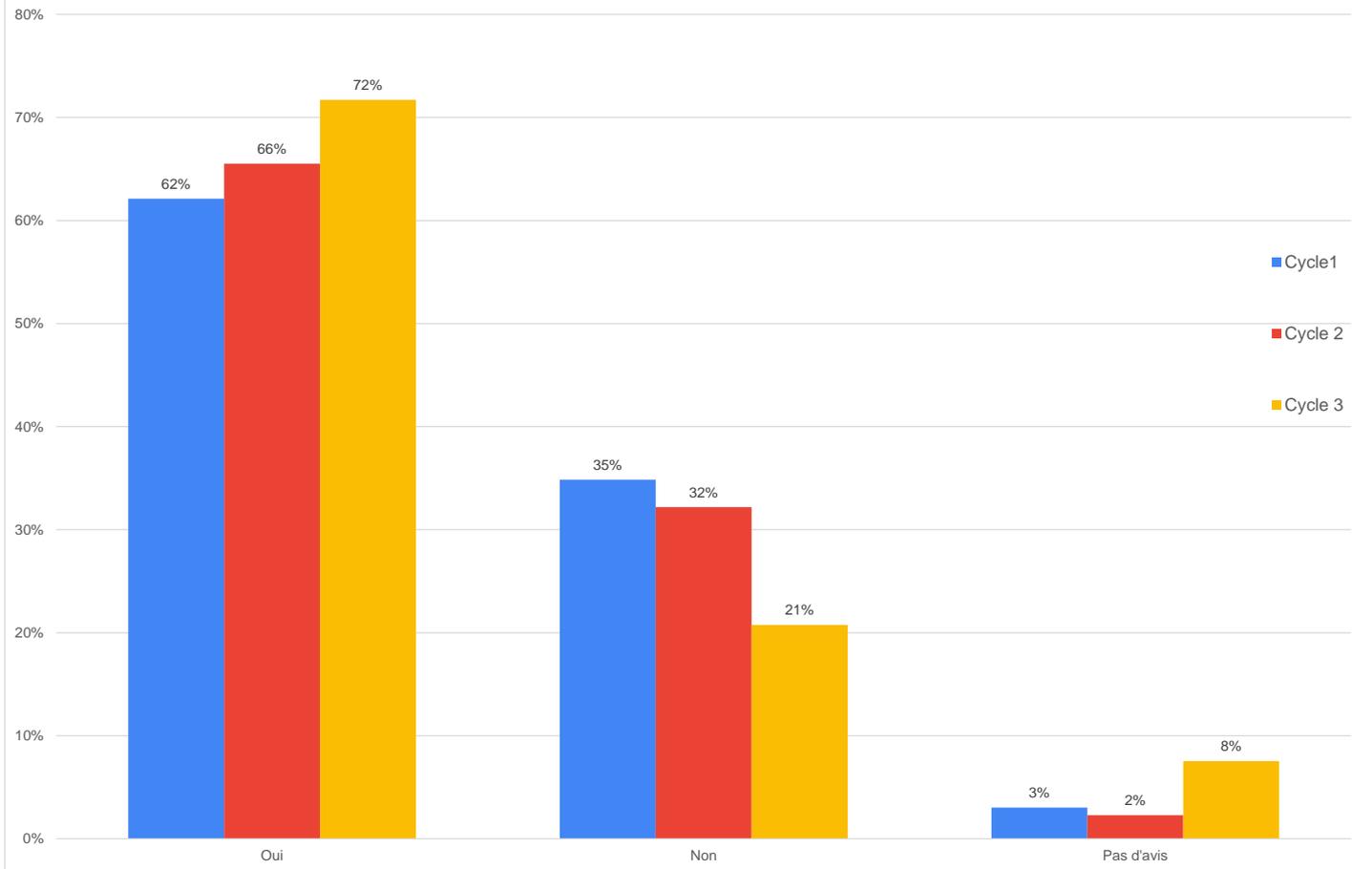
- 32% des réponses proviennent de l'école maternelle
- 42% des réponses proviennent du cycle 2
- 26% des réponses proviennent du cycle 3

2. Etes-vous satisfait de l'organisation des temps scolaires mise en place actuellement ?



Les parents sont plutôt satisfaits des rythmes mis en place, tous cycles confondus. Peu de familles n'ont pas donné d'avis sur cette question. Ces chiffres sont à rapprocher des données suivantes, qui permettent de mieux comprendre les votes des familles :

Etes vous satisfait(e) de l'organisation des temps scolaires mise en place actuellement?
(réponses par cycle)

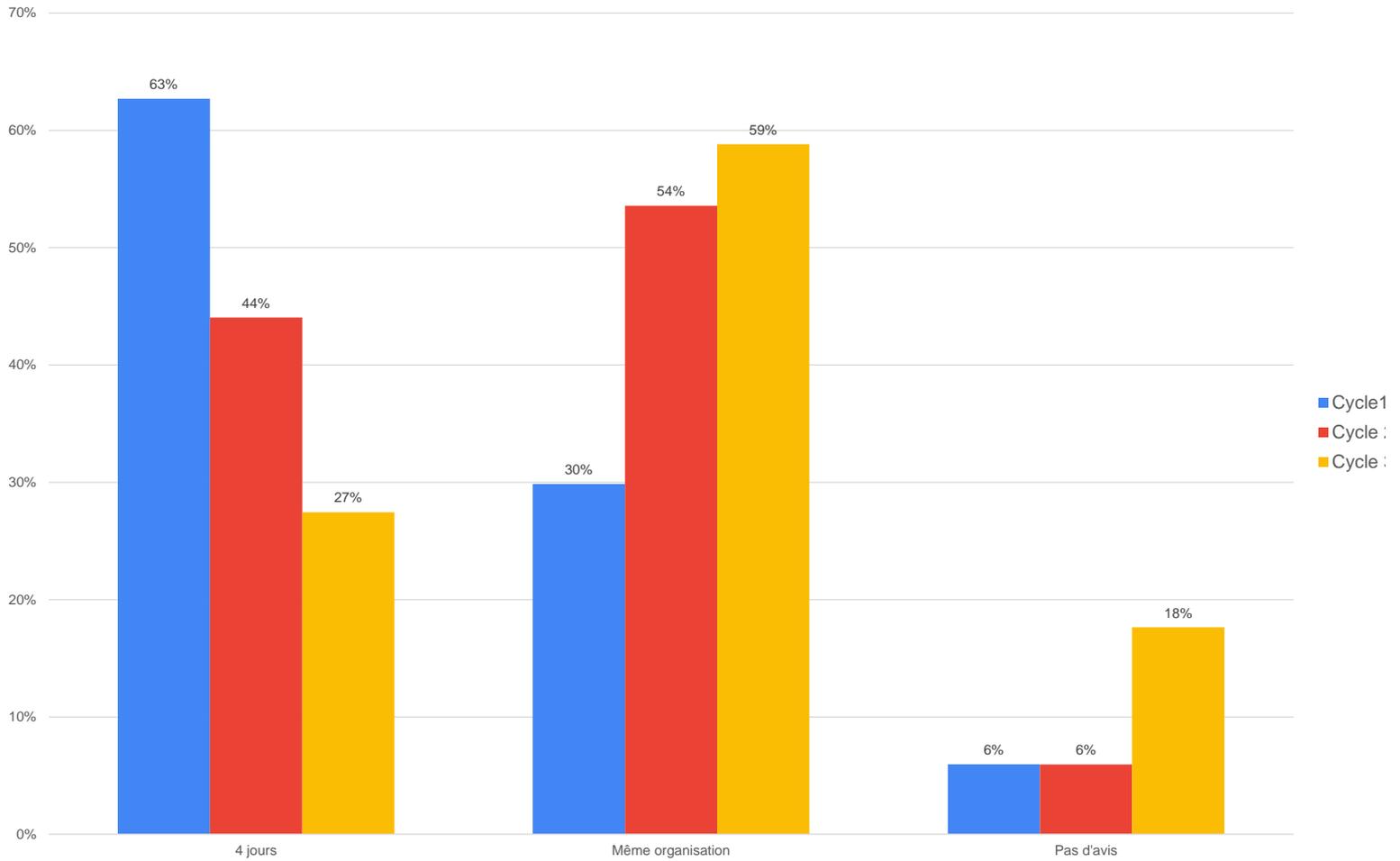


Sur ce graphique, plusieurs données sont intéressantes :

- Les parents de maternelle sont plutôt satisfaites du rythme scolaire mis en place
- Les parents d'élémentaire également.
- Des parents, majoritairement en cycle 3, ont émis une réponse « pas d'avis », car les enfants sont soit en CM1 ou CM2.

3. Quel rythme scolaire souhaitez-vous pour votre enfant à partir de la rentrée de septembre 2022 ?

Quel rythme scolaire souhaitez-vous pour votre enfant à partir de la rentrée de septembre 2022? (réponse par cycle)

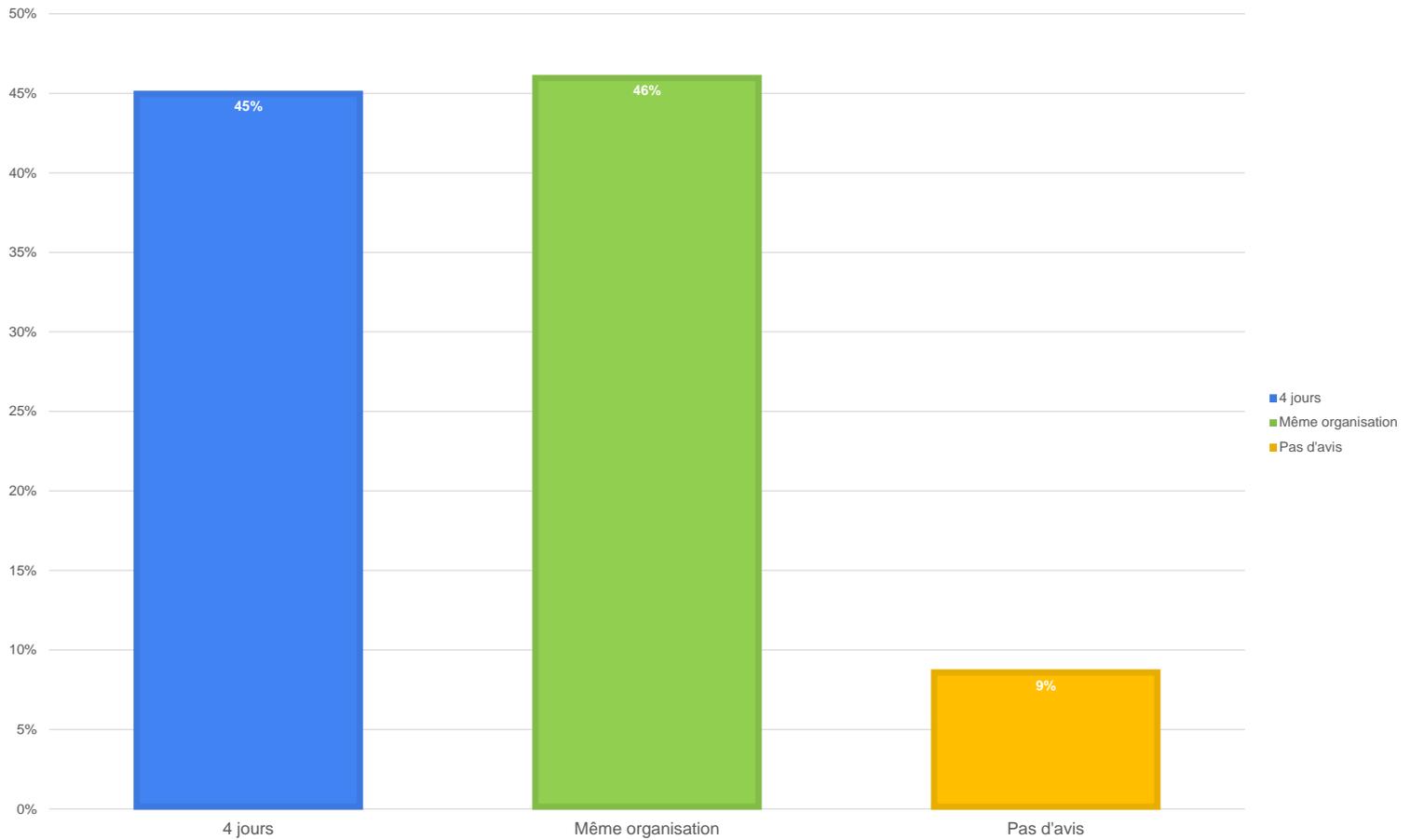


Sur ce graphique, tous cycles confondus, les parents de maternelle s'expriment sur un rythme scolaire de 4 jours à compter de la rentrée prochaine (63%).

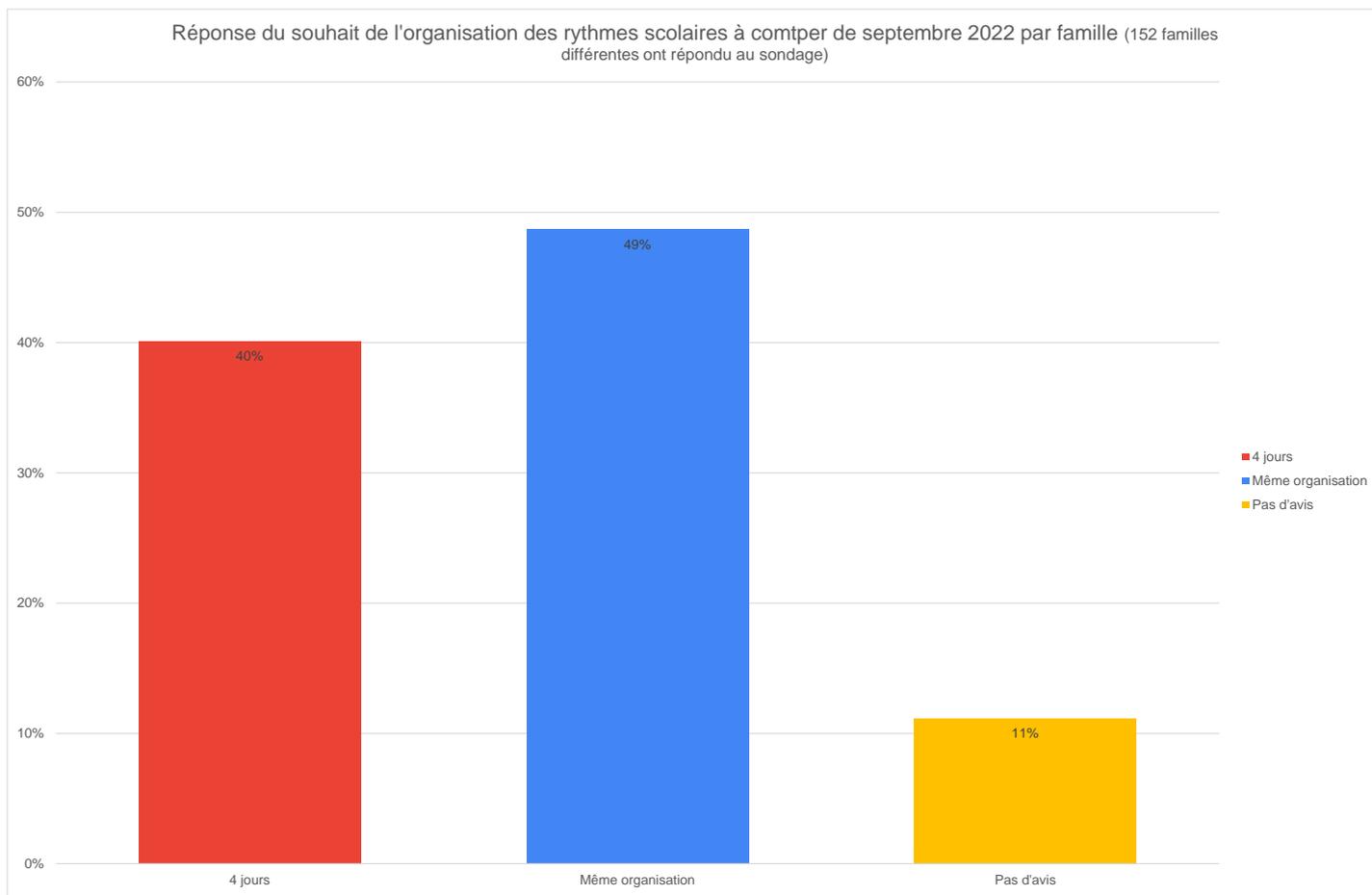
Les parents d'enfant en cycle 2 et cycle 3 s'expriment pour un maintien de la même organisation scolaire.

Beaucoup de parents en cycle 3, n'ont pas d'avis sur la question, du fait que les enfants scolarisés en CM1 ou CM2 quitteront d'ici cette fin d'année scolaire ou la suivante l'école primaire pour intégrer le collège.

QUEL RYTHME SCOLAIRE SOUHAITEZ-VOUS POUR VOTRE ENFANT À PARTIR DE LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2022? (TOUS CYCLES CONFONDUS)



Sur ce graphique où les 206 réponses sont prises en compte, les réponses sont équilibrées concernant un retour à 4 jours pour tous les enfants du groupe scolaire ou le maintien de l'organisation des temps scolaires actuelle.



Sur ce dernier graphique, qui ne concerne uniquement 1 vote par famille, une majorité des familles s'exprime pour un maintien de la différenciation des rythmes scolaires, telle qu'elle est mise en place depuis Septembre 2018 sur le groupe scolaire Lucie Aubrac.

11% des familles (soit 15 familles), n'ont pas d'avis sur la question.

Ce sondage est à l'image de la concertation publique qui s'est tenue le Lundi 15 Novembre 2021, où, à la lumière de l'expression des parents présents, une position claire sur le meilleur rythme scolaire ne peut être dégagée.

4. Commentaires

38 commentaires ont été laissés par les familles.

- ✓ 2 rythmes différents ce n'est pas facile à gérer pour les parents.
- ✓ 2 rythmes scolaires lorsqu'il y a un enfant en maternelle et un en élémentaire c'est difficile pour l'organisation.
- ✓ 4,5 jours par semaine : enfant trop fatigué, régulièrement énervé en fin de journée. Faisant des siestes tous les week-ends. Je suis assistante maternelle et je trouve que l'intérêt de l'enfant est mis à mal. Nous vous remercions pour ce questionnaire et de prendre en compte l'avis des parents. Bonne continuation à tous. Prenez soin de vous
- ✓ A 4 jours, mon enfant était aussi fatigué qu'à 4 jours et demi. Donc pour nous l'argument de la fatigue en moins n'est pas valable. D'autre part, notre enfant tient beaucoup aux tap.

- ✓ ***** part au collège l'année prochaine, je ne peux donner un avis qui irait à l'encontre des professeurs. Je veux juste souligner que mes enfants ont fortement apprécié l'organisation proposée par Pont-Péan.
- ✓ Cela me semble le mieux adapté à nos enfants, quel que soit le rythme des parents. C'est illusoire de penser que revenir à 4 jours permettra aux enfants de se reposer le mercredi. Soyons réalistes !
- ✓ Conserver les TAP
- ✓ Conserver les TAP, très appréciés par les enfants
- ✓ De mon point de vue, les activités proposées dans le cadre du rythme scolaire actuel permettent aux enfants de réaliser des activités qu'ils ne feraient pas forcément en temps normal. Effectivement, le repos du mercredi matin ne peut plus se faire, mais le gain sur l'ouverture d'esprit que ce principe d'activités apporte, compense le déficit de repos perdu. Nous sommes donc favorables à son maintien.
- ✓ Des horaires identiques pour les maternelles et les élémentaires. Ça pourrait permettre de faire une pause le mercredi.
- ✓ En plus du positionnement des parents, Pauline est attachée aux TAP
- ✓ Est-il envisageable que les horaires de toutes les classes soient les mêmes ? Car il est compliqué en termes d'organisation quand on a 2 enfants dans des classes différentes de récupérer les enfants avec 15 minutes d'écart.
- ✓ Fatigue des enfants et des parents. La possibilité de "souffler" le mardi soir quand il n'y a pas école le mercredi est fort appréciable.
- ✓ Il serait nécessaire de revoir la grille tarifaire de l'ALSH d'autant plus si une décision de semaines à 4 jours est prise)
- ✓ Je choisis de rester à 4 jours et demi pour garder les TAP.
- ✓ Je fais partie des parents dont l'activité professionnelle permet de garder ma fille le mercredi. Concernant le retour à 4 j, Il est évident que les enfants dont les 2 parents travaillent et qui vont donc à la garderie seront pénalisés par des journées d'école longues sans pour autant se reposer le mercredi. Les TAP ont une vraie valeur ajoutée pour les enfants et ce serait dommage de ne pas les maintenir (sans même parler des suppressions de postes d'animateurs).
- ✓ Je pense que plus important est bien être d'enfant et selon que je puisse observer dans mon travail autant que AESH travailler sur 4 jours est mieux pour l'enfant.
- ✓ Je travaille en école maternelle et j'ai testé les rythmes à quatre jours et demi j'estime qu'une coupure dans la semaine est bénéfique
- ✓ Je trouve idéale le rythme proposé en 4.5j. En plus, les enfants s'ouvrent à plein de chose grâce aux activités proposées.
- ✓ La priorité du rythme de l'enfant à l'école est basée sur l'enseignement scolaire et non sur les TAP, ne l'oublions pas. Les TAP viennent dans un second temps.
- ✓ La réforme a pour objectif de réduire le temps d'enseignement sur les journées longues ce qui était une bonne chose néanmoins mon enfant reste très fatigué de ses journées du fait d'une amplitude incompressible de temps de présence à l'école (jusqu'à 18H15 parfois à la garderie) La coupure du mercredi lui permet vraiment de se reposer d'autant plus qu'étant à temps partiel je peux le laisser dormir le mercredi matin. Merci pour ce sondage.
- ✓ Le même rythme à 4 jours pour les maternelles et primaires serait beaucoup plus facile à gérer et moins "injuste" pour 2 enfants d'une même fratrie.
- ✓ Le rythme des écoliers français est souvent pointé du doigt dans les études comparatives avec d'autres pays où nous peinons à relever le niveau. Bien que la corrélation entre rythme scolaire et résultats scolaires n'ait pas été établie clairement en France, de nombreuses

études démontrent cependant que les apprentissages sont mieux assimilés le matin. Bien que nous entendions les arguments des enseignants, nous soutenons également l'emploi des animateurs et la valorisation de leur travail. Les animateurs apportent des choses différentes aux enfants, dans leurs rapports aux adultes comme dans leurs apprentissages.

- ✓ Les 2 systèmes ont des avantages et des inconvénients. Les contrats des animateurs sont aussi en jeu. Mais la pause du mercredi serait bien aussi pour que les enfants se reposent. Je n'arrive donc pas à choisir
- ✓ Les 4 jours 1/2 sont très fatigant pour les enfants. Cela porte préjudice aux activités extra scolaires. Le ressenti et l'avis des enseignants doit être suivi.
- ✓ Les 5 matinées d'apprentissage en classe et les différentes activités proposées en TAP sont vraiment très bénéfiques aux enfants. De plus, un retour à 4 jours ne serait pas moins fatigant : cela les priverait de ces activités, et de toutes façons la majorité des enfants irait au centre aéré car les parents travaillent. Je ne vois aucun avantage pour nos enfants à repasser à 4 jours.
- ✓ Les enfants sont épuisés. Il faut d'abord penser à eux. Faire confiance aux enseignants qui reviennent sur leur position.
- ✓ Ma fille est en CE2, j'ai donc coché "cycle 2" pour ce questionnaire mais étant dans la classe CE2-CM1 elle suit les horaires du cycle 3.
- ✓ Ma fille sera en sixième, donc non concernée. Je l'ai interrogée sur le rythme et elle aurait préféré conserver celui-ci.
- ✓ Merci de prendre en considération l'avis des parents. Bonne continuation et prenez soin de vous.
- ✓ Mon enfant est beaucoup plus fatiguée avec 4,5 d'école.
- ✓ Mon fils aime le contenu des TAP. Cependant je constate une plus grande fatigue depuis la rentrée avec le passage à 4,5 jours. Les enfants ont besoin d'une pause dans la semaine. De plus, les activités extra scolaires sont concentrées exclusivement sur le mercredi après-midi, ce qui alourdit la journée d'autant plus. Le mercredi soir, il est très fatigué.
- ✓ Nous pensons que la demi-journée du mercredi matin est importante pour les apprentissages, plus efficaces le matin, que les TAP sont appréciés des enfants. Cependant les décalages d'horaires entre cycles sont un inconvénient important pour l'organisation familiale. Du coup, aucune proposition ne nous satisfait complètement.
- ✓ Ouverture de la garderie du soir jusqu'à 19h serait bien.
- ✓ Pour une uniformité des rythmes en maternelle et élémentaire le rythme à 4 jours est plus adapté. Les TAP comme ils étaient imaginés à l'origine en laissant à l'enfant le choix en fonction de son appétence me paraît plus adaptée et serait à imaginer le midi en écoutant la pause.
- ✓ Temps de sieste de 2h pour les MS si possible au lieu de 1h30
- ✓ Un même rythme scolaire à 4 jours facilite la vie de famille et réduit la fatigabilité des enfants. Cette pause est indispensable à l'équilibre des enfants pour leur permettre d'évoluer différemment soit dans des activités ou permettre de faire autre chose dans la semaine de travail scolaire.
- ✓ Une semaine à 4 jours implique des frais de garde supplémentaires, ce qui n'est pas anodin pour certaines familles. De plus comment seront réparties les heures du mercredi ?

III. Suite du calendrier prévisionnel

Un conseil d'école extraordinaire a lieu mi-décembre, pour un avis de ce dernier auprès des enseignants, des représentants des parents d'élèves et des élus (M le Maire et l'élue adjointe à la petite enfance et à l'éducation).

L'organisation des temps scolaires à compter de la rentrée de septembre 2022 sera un point à l'ordre du jour du conseil municipal du lundi 10 janvier 2022. Ainsi, les élus de la commune se positionneront sur les rythmes scolaires du groupe Lucie Aubrac.

Tous les éléments de la consultation seront ensuite envoyés au Directeur Académique d'ici fin janvier / début février.

La commission des Organisations des Temps Scolaires de l'éducation nationale se réunira courant février et rendra réponse sur les rythmes de la future rentrée scolaire.

En parallèle, un groupe de travail devra se constituer (élus, enseignants, agents de la collectivité, parents), pour travailler sur le Projet Educatif de Territoire qui sera élaboré pour les prochaines années. Ce document permet de définir les objectifs entre les différents acteurs de la communauté éducative. Il doit faire l'objet d'une évaluation, à minima chaque année et est un axe essentiel dans l'accompagnement des familles et des enfants au quotidien par l'ensemble des acteurs du groupe scolaire Lucie Aubrac.